

Etaient présents : Mmes ARTUS, AUZILLON, BARRIER, GONCALVES, PEREIRA, VERGNOL et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER, PAPARIC et Mr PASCAL

Etait représenté : M. LARGERON donne pouvoir à Mr FOURNIER

Etaient absents : Mme PEREIRA OLIVEIRA et Mrs PAPPALARDO, LAUDOUZE

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

## Ordre du jour

---

- Travaux
- Compte administratif 2018
- Compte de gestion 2018
- Affectation des résultats
- Taux de fiscalité
- Budgets 2019
- Centre de gestion : renouvellement convention
- Questions diverses

Modification de l'ordre du jour : don pour la reconstruction Notre Dame de Paris

## Travaux

---

- Rue des Moulins Blancs, les travaux sont toujours en cours
- Pour 2019, des travaux de réalisation de bi-couche Chemin des Verguières et impasse du pré de la Cure sont à prévoir, ainsi que l'aménagement d'une salle de repos/réfectoire pour les employés municipaux.

## Comptes administratifs 2018

---

Approbation du Compte Administratif 2018 de la Commune :

- **Investissement** : 122.946.16 Euros en dépenses et 100.166.17 Euros en recettes

Auquel il convient d'ajouter 124.662.80 Euros d'excédent reportés de l'exercice 2017

**D'où un excédent de 101 882.81 Euros**

- **Fonctionnement** : 637.766.55 Euros en dépenses et 704.916.47 Euros en recettes

Auquel il convient d'ajouter 146.285.93 Euros d'excédent reportés de l'exercice 2017

**D'où un excédent de 213.435.85 Euros**

Approbation du Compte Administratif 2018

Eau et Assainissement

- **Investissement** : 66.264.38 Euros en dépenses et 33.510.01 Euros en recettes d'exécution Auquel il convient de défalquer 16.844.59 Euros de déficit reporté de l'exercice 2017 ; **soit un déficit 2018 de 49.598.96 Euros.**

- **Fonctionnement** : 54.016.33 Euros en dépenses et 68575.66 Euros en recettes , **soit un excédent 2018 de 14.559.33 Euros**

## Comptes de gestion 2018

---

Approbation des comptes de gestion présentés par Madame le receveur, qui sont en tous points identiques aux comptes administratifs 2018.

## Affectation des résultats des sections de fonctionnements 2018

---

### Budget de la commune :

L'excédent de fonctionnement **213.435.85 Euros** est reporté intégralement en réserves (RI1068) au Budget Primitif 2019.

L'excédent d'investissement **101 882.81 Euros** est reporté en recettes d'investissement au budget 2019 (R001).

### Budget Eau/Assainissement :

Le déficit de 35.039.63 Euros de la section d'investissement est reporté au budget 2018(D001).

Les affectations sont approuvées à l'unanimité.

## Taux de fiscalité

---

Mr le maire propose de ne pas augmenter la fiscalité pour 2019 :

**Taxe d'habitation = 8.60 %**

**Taxe foncière bâti = 15.40%**

**Taxe foncière non bâti = 73.76 %**

Le Conseil à l'unanimité, adopte cette proposition.

## Budget 2019

---

### Vote du Budget Primitif communal 2019.

Budget s'établissant à 1 514 407.87 réparti comme suit :

**Section de fonctionnement**, budget équilibré à 724.730 Euros en recettes et dépenses. Parmi les dépenses en hausse, celles liées à l'alimentation (nombre croissant d'enfants à l'école, achat de produits bio...), maintenance des appareils (école, mairie...) personnel extérieur (recrutement d'animateurs pour les temps d'activités périscolaires en Centre de Loisirs)

**Section d'investissement**, budget équilibré à 609.521.60 Euros. Ce budget inclut des projets non encore réalisés comme la fin des travaux du RD402, de St Genès, réfection voiries...

### Vote du Budget Eau et Assainissement 2019.

Budget s'établissant à 422.673.81 Euros réparti comme suit :

En section d'exploitation le budget est équilibré à hauteur de 74.095.19 Euros et en section d'investissement à 348.578.62 Euros.

Les budgets sont votés à l'unanimité.

## Centre de Gestion

---

La convention d'adhésion au service remplacement du CDG 63 est arrivée à échéance. Il est donc nécessaire de la reconduire.

Le conseil émet un avis favorable.

## Don

---

Mr le Maire propose que la commune fasse un don pour la reconstruction de Notre Dame de Paris.

*La majorité des membres du conseil acceptent de faire un don de 550 € à l'exception de Mr Paporic qui refuse et de Mmes Vergnol, Barrier et Mr Champoux qui s'abstiennent*

## Questions diverses

---

- Mr le maire, informe que le PADD est terminé. Celui-ci a été validé par le Conseil Communautaire. Actuellement ils travaillent sur le règlement de chaque zone.
- Mr le maire informe sur le futur projet de carrière de Châteaugay :
  - En 2023, la carrière de Malauzat arrivera à échéance. Des échanges avec la commune de Châteaugay sont en cours. La société Jalicot semble intéressée par une parcelle qui appartenait au CCAS et qui depuis peu a été rétrocédée à la commune de Châteaugay. Le conseil municipal de Châteaugay a accepté par principe cette réflexion.
  - Il a été reproché à Mr Le Maire son manque de communication auprès de ces élus. Tant qu'aucun dossier réel n'existe, il est difficile à Mr Ayrat de donner des informations précises. Cependant il a toutefois pris contact avec divers personnes, telles que l'association CENA, les 2 propriétaires qui se trouvent à proximité de la ferme. Aujourd'hui Mr Ayrat a refusé catégoriquement deux propositions de sortie de la carrière sur la commune de Malauzat.
  - Il faut donc attendre l'enquête publique, pour agir si besoin
- Mme Barrier informe que la brocante qui s'est déroulée le dimanche 7 avril a été perturbée par des habitants de la commune de Malauzat. Certains d'entre eux ont été insolents et malhonnêtes envers les organisateurs, membres de l'association des parents d'élèves.

### **Interventions du public :**

- Mme SAUNIER de Malauzat signale que l'accès à sa propriété chemin des Colombiers est toujours impossible car encore plus de détritrus qu'en fin d'année. Mr Pascal l'informe que la commune est en train de réaliser un dossier relatant tous les dépôts sauvages de la commune. Une fois terminé celui-ci sera transmis à la Police de l'environnement et au SBA.

-  
Fin de séance à 21 heures.